

Arcueil, le 06/07/2023

300-10-IA
CSA UNION SPORTIVE CULTURELLE
ET ARTISTIQUES NAVALES (USCAN)

LA PRESIDENTE

N° 762/FCD/Finances/SYGEFIN

Dossier suivi par Sylvie Manguin

Tél : 01-79-86-34-83 Email : s.manguin@lafederationdefense.fr

Objet : Demande d'allocation exceptionnelle 2023

Madame, Monsieur le président,

Cher(e) camarade,

Après examen attentif de votre demande déposée le 01/07/2023, sur proposition favorable de la commission juridique administrative et financière (CJAF) et de la présidente de la FCD, j'ai le plaisir de vous faire part qu'une aide, dans le cadre des allocations exceptionnelles, de 10 000,00 € est accordée à votre club. Par ailleurs, comme suite à nos divers échanges, le solde soit 15 000 euros sera versé par le service finances de la FCD, au titre d'une avance remboursable sur 5 ans.

Afin de justifier l'emploi de cette allocation selon les dispositions réglementaires, je vous demande de bien vouloir déposer sur SYGEFIN, avant le 31 décembre 2023, les factures afférentes aux dépenses effectuées pour le projet ainsi financé.

En espérant que ce soutien vous permettra de réaliser pleinement vos objectifs, je vous prie d'agréer, madame la présidente, monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Présidente de la Fédération des clubs de la défense

Général Anne-Cécile Ortemann

Copie dématérialisée sur SYGEFIN

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40300 - 94114 ARCUEIL Cedex
Téléphone : 01 79 86 34 89 - PNIA : 821 947 34 89 - Télécopie : 01 79 86 34 84
www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015
Membre du comité national olympique et sportif français